

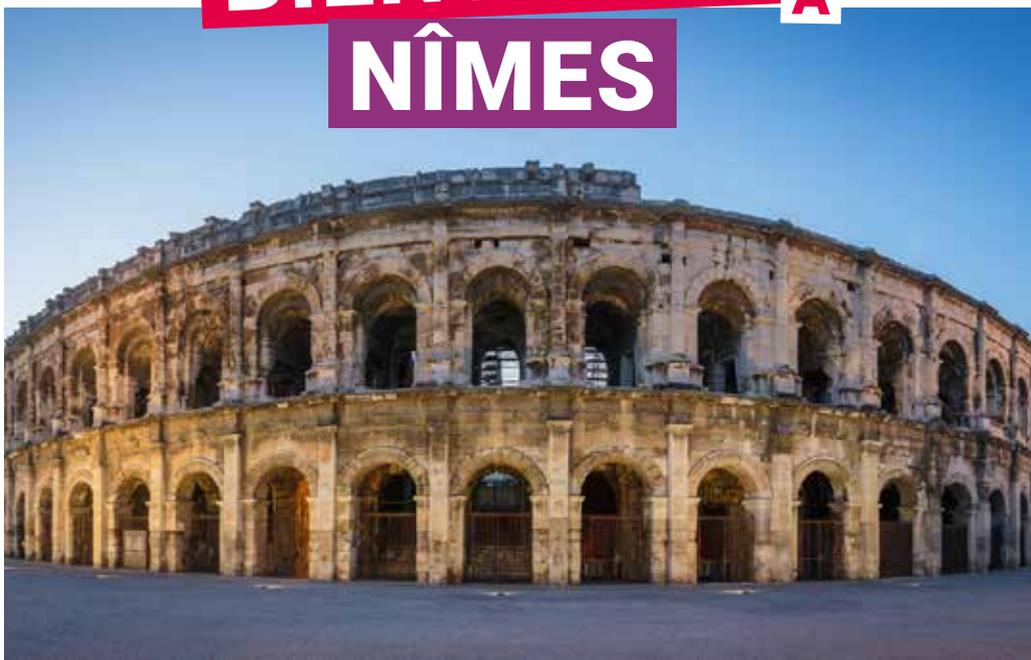


À LA DÉCOUVERTE
DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Nîmes, votre nouveau lieu
de vie.

BIENVENUE À
NÎMES





L'ARRIVÉE À NÎMES /

- ◆ Un Service d'accueil international pour les étudiants de l'université (à Montpellier)

La ville de Nîmes est située à 60 km de Montpellier où est implanté le Service d'Accueil International Étudiants/Chercheurs (SAIEC).

Le SAIEC vous accompagne dans vos démarches administratives et pratiques, quelle que soit votre université de rattachement (Université de Montpellier, Université Paul-Valéry Montpellier 3, Université de Nîmes, Université de Perpignan - Via Domitia).

Le SAIEC est une plateforme d'accueil multiservices où une équipe d'étudiants polyglottes vous reçoit toute l'année.

A Nîmes, le **Service des Relations internationales**

vous propose un accompagnement personnalisé

Adresse : Cour intérieure du site Vauban, rue du Dr Georges Salan - 30000 Nîmes.

Accueil : du lundi au vendredi 8h30 – 12h30 et 13h30 – 16h30 ou sur rendez-vous.

Contact : 04 66 36 45 83 ou international@unimes.fr

Une **semaine d'accueil** pour tous les étudiants internationaux, comprenant l'inscription administrative à l'université, une visite de celle-ci et des sorties culturelles, est organisée en début d'année universitaire.

D'autres aides sont à votre disposition :

- une **feuille de route personnalisée**, *E-International Welcome Desk solution* pour connaître toutes les démarches à suivre avant votre arrivée et pour votre installation en quelques clics !

Pour accéder à la feuille de route :

<https://languedoc-roussillon-universites.fr/saiec>

- un **dispositif de parrainage international** (Montpellier, Nîmes et Perpignan) ;

- le **service Euraxess pour les chercheurs**

Adresse : Accueil International Étudiants/Chercheurs (SAIEC), 8 rue de l'École Normale, 34000 Montpellier.

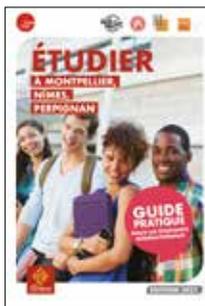
Accueil : ouvert toute l'année les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h sur rendez-vous.

Accès : Tramway ligne 1, arrêt Stade Philippidès.

Contact/Informations : 04 67 41 67 87

- Suivi de dossiers (bilingue anglais) :

saiec@univ-montp3.fr



Pour en savoir plus, consultez :

- les pages International de l'université de Nîmes : <https://www.unimes.fr> > International > Venir étudier à Nîmes
- le **guide Étudier à Montpellier, Nîmes et Perpignan** disponible en français et en anglais : <https://languedoc-roussillon-universites.fr/saiec> > Guide

- le **site de l'Accueil International** : www.saiec.fr

◆ Le parrainage international

Vous pouvez être accompagné par un parrain à Nîmes ! Les universités de Montpellier, Nîmes et Perpignan et le CROUS Montpellier-Occitanie proposent un dispositif gratuit d'accueil personnalisé pour les étudiants internationaux. Des étudiants français ou étrangers bénévoles vous accueillent, vous accompagnent et vous guident : www.parrainage-international.fr

◆ L'accueil des doctorants et des chercheurs

Le Centre de services EURAXESS Occitanie Est est une assistance personnalisée gratuite pour les doctorants, chercheurs et leurs familles : www.euraxess-lr.fr

◆ L'accueil dans les établissements

Quel que soit votre établissement, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de **Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les établissements d'enseignement supérieur** :

<https://www.campusfrance.org> > Étudiants > Ressources documentaires > Informations pratiques pour les étudiants > Dispositifs d'accueil des établissements

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

◆ Les services nationaux et en région

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr

- doctorants, chercheurs : www.euraxess.fr ou www.euraxess-lr.fr



Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.



LE LOGEMENT À NÎMES /

Se loger n'est pas toujours facile. Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation...

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.



Le CROUS Montpellier-Occitanie et les universités de la région ont créé un dispositif d'aide à la recherche d'un logement (PHARE) pour les étudiants internationaux. Le dispositif est présent dans les locaux du SAIEC, tout au long de l'année.

En savoir plus : www.saiec.fr > Le PHARE

Le CRIJ d'Occitanie (Centre Régional d'Information Jeunesse), propose un guide pour mieux se loger dans la région : <https://www.crij.org> > Se loger > Guide logement Occitanie

QUELQUES CONSEILS

◆ Se loger pour quelques jours

• **L'Auberge de Jeunesse Nîmes La Cigale**, proche du centre ville.
257 Chemin de l'Auberge de Jeunesse.
Contact : 04 66 68 03 20.
Site : <https://www.hifrance.org>

• **Autres types de résidences hôtelières** : consultez la liste des hébergements proposés par le site de l'Office de Tourisme de Nîmes : <https://www.nimes-tourisme.com> > préparer mon séjour > hébergements

◆ Se loger pour une longue période

• **Les logements étudiants du CROUS de Montpellier - Occitanie, antenne locale de Nîmes.**
CROUS, Antenne de Nîmes, Cité Universitaire, 1 rue Matisse, 30000 Nîmes.
Accueil : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.
Contact : 04 66 64 18 61 ou cu.nimes@crous-montpellier.fr

Site *Trouver un logement* :

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

• Les plateformes de logements privés :

La plateforme logement de l'Université de Nîmes, plateforme privée dédiée au logement, qui permet aux étudiants d'accéder à des offres :

<https://unimes.immojeune.com/>

D'autres sites, comme par exemple :

- <https://www.adele.org>

- <https://www.immojeune.com>

- <https://www.location-etudiant.fr/>

- <https://housinganywhere.com/fr/>

LES DÉPLACEMENTS À NÎMES



Si vous arrivez à l'aéroport de Montpellier-Méditerranée, une navette relie l'aéroport à la gare Saint-Roch de Montpellier-centre. A partir de la gare, prenez le train pour Nîmes.

Si vous arrivez à l'aéroport de Nîmes, une navette relie l'aéroport au centre ville de Nîmes.



Vous pouvez arriver directement en train à Nîmes depuis Paris (moins de 3h de trajet).

Mais attention, il y a deux gares, l'une dans le centre et l'autre (Nîmes - Pont du Gard) qui est située à 14 km du centre-ville :

<https://www.sncf.com/fr> > offres-voyageurs > nîmes-pont-du-gard-avantages-nouvelle-gare



En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun (bus) avec les services Tango : <http://www.tangobus.fr> > se déplacer (abonnement étudiant Pass Études à tarif réduit).



Pour des trajets dans la région, prenez les trains régionaux : www.ter.sncf.com/occitanie

La SNCF et la Région ont mis en place, dans toute l'Occitanie, des billets à 1 euro pour voyager sur les lignes locales :

<https://www.ter.sncf.com> > tarifs et abonnements > EVASIO' 1€

Pensez aussi au bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou

<https://www.flixbus.fr/>



Pour le co-voiturage, consultez les sites collaboratifs :

- local : <http://covoiturage.gard.fr/>

- national : <https://www.blablacar.fr>



Pour être plus autonome, utilisez les vélos en location du service Vélo Tango :

<http://www.tangobus.fr> > se déplacer > VéloTANGO

• Il existe aussi un **site géré par le CROUS, Lokaviz**, qui recense notamment le **logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : www.campusfrance.org > s'organiser > logement

◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 32 30 ou www.caf.fr

◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

L'Université de Nîmes a créé une Cellule Handicap pour être à l'écoute des étudiants en situation de handicap :

<https://www.unimes.fr> > Vie de campus > Handicap



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- **Se connecter sur** : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- **Plus d'informations et cas particuliers sur** :

<https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Étrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant votre arrivée : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.

• Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !



Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emplois.



Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : https://www.youtube.com/watch?v=iGha_yqN04

• Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.

Pour en savoir plus sur les droits et obligations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>



LA VIE
PRATIQUE /

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, **en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées à Nîmes.**

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe de médecins, d'infirmières, d'assistantes sociales qui peuvent vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas de l'Université de Nîmes qui dispose d'un Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS).

Site Vauban, rue du Dr Georges Salan, Bâtiment D, 1^{er} étage.

Accueil : tous les jours sauf le mercredi, de 8h15 à 12h et de 13h15 à 17h.

Contact : 04 66 36 45 30 ou sumpps@unimes.fr
Site : <https://www.unimes.fr> > Vie de campus > Santé

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année : <http://ecolesdete.campusfrance.org>
- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaires d'appoint.**

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

Pour vous aider dans votre recherche, quelques pistes :

- le **CRIJ d'Occitanie** (Centre Régional d'Information Jeunesse) met à votre disposition une plateforme d'offres d'emploi et de stages pour tous les jeunes : <https://www.crij.org/fr/>

- le **site Jobaviz du CROUS** pour trouver un job étudiant compatible avec vos études :

<http://www.jobaviz.fr>

- le **site officiel de la Ville de Nîmes** édite un petit guide **Job'Etud**, pour trouver un job saisonnier :

<https://www.nimes.fr> > Enfance/jeunesse

> Jeunesse > Travailler

• le **Forum Entreprises Triolet**, organisé à Montpellier par plusieurs établissements, permet une rencontre entre entreprises et étudiants afin notamment de trouver un stage ou un emploi :

<https://forum-entreprises-triolet.edu.umontpellier.fr/>



LES SORTIES À NÎMES /

PRATIQUER UN SPORT

Dans votre école ou dans votre université, vous pouvez avoir un accès privilégié aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports de votre établissement.

• L'Université de Nîmes propose une vingtaine d'activités gratuites et encadrées :
<https://www.unimes.fr> > Vie de campus > Sport à Unîmes

• À Nîmes, vous pouvez aussi trouver un choix varié d'équipements sportifs ou de loisirs municipaux :
<http://www.nimes.fr> > Sports > Le sport à Nîmes

PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, régionales ou nationales.

Pour en savoir plus :

- renseignez-vous dans votre établissement (Service de la vie étudiante) ou rendez-vous sur les pages réservées à la vie associative sur le site de l'Université de Nîmes :

<https://www.unimes.fr> > Vie de campus

> associations étudiantes

- consultez les sites nationaux : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

L'association ESN (Erasmus Student Network), basée à Montpellier (proche de Nîmes), est une association d'accueil des étudiants internationaux très active.

En savoir plus : <https://www.facebook.com/esnmtp/>

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

Nîmes propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Théâtres, cinémas, concerts, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps :

<http://www.nimes.fr> > Culture > La culture à Nîmes

• À l'Université de Nîmes, la Mission culturelle organise ou parraine des événements culturels :
<https://www.unimes.fr> > Vie de campus > Vie culturelle

• La Ville de Nîmes a créé une **Carte Campus Culture**, un dispositif donnant accès aux activités culturelles à tarifs privilégiés pour les étudiants :
<https://www.nimes.fr> > demandes > loisirs, culture, conservatoire

Pour se distraire ou se cultiver, à Nîmes, on trouve :

- 4 cinémas, avec de nombreuses salles (tarif étudiant, cartes de fidélité), dont un cinéma d'Art et d'Essai : le Sémaphore.

- 5 grands musées, dont le tout nouveau musée de la Romanité.

- Une dizaine de salles de spectacle, dont la salle Paloma, scène de musiques actuelles tournée vers l'international.

- Une quinzaine de librairies, dont une institution, la librairie Goyard, située en plein centre historique.

- 4 médiathèques-bibliothèques (dont la belle Médiathèque Carré d'Art Jean Bousquet) et un médiabus (médiathèque itinérante) :

<http://www.nimes.fr> > Culture > Le réseau des bibliothèques de Nîmes > Nos bibliothèques

À Nîmes, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consultez :

- le **grand quotidien régional, Le Midi Libre**, disponible en kiosque ou sur internet :

<https://www.midilibre.fr> > nîmes

- la **Gazette de Nîmes**, magazine hebdomadaire d'information générales :

<http://www.lagazettedenimes.fr/>

Vous pouvez aussi voir l'agenda culturel de l'Office de tourisme de Nîmes :

<https://www.nimes-tourisme.com/fr> > A voir à faire > Sorties Loisirs





LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

Nîmes a obtenu le label Ville d'art et d'histoire en 1986.

- Les arènes de Nîmes, monument emblématique de la ville, l'amphithéâtre le mieux conservé du monde romain.
- La Maison carrée, le mieux conservé des temples romains.
- Le musée de la Romanité, ouvert en 2018, architecture contemporaine et collections archéologiques anciennes.
- Le Carré d'art Jean Bousquet, face à Maison carrée, musée d'art contemporain.
- Les jardins de la Fontaine, aménagés au XVIII^e siècle, surplombés par la tour Magne.
- La place aux Herbes, au cœur de la ville et au pied de la cathédrale.
- Le Pont du Gard (à 20 km de Nîmes), construit au 1^{er} siècle après JC, spectaculaire aqueduc, classé au patrimoine mondial par l'Unesco.

Pour en savoir (et en voir) plus, consultez le site de l'Office de tourisme de Nîmes :

<https://www.nimes-tourisme.com/fr> > A voir à faire > Lieux à découvrir



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

JANVIER

- Festival Flamenco, la culture flamenca à travers des concerts, des conférences, des rencontres... (tarifs réduits).

AVRIL

- Week-end romain, animations en ville : parades, reconstitution de combat de gladiateurs, courses de chars dans les Arènes !

MAI

- Nuit européenne des musées, une autre façon de découvrir gratuitement les musées de la ville.
- La Feria de Pentecôte, pour les amateurs de tauromachie.

JUIN

- Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).
- Rendez-vous aux jardins, animations gratuites dans les jardins de la Fontaine.

JUILLET-AOÛT

- Les jeudis de Nîmes, tout l'été, le soir, des marchés à thème et des concerts sur les places du centre ville.
- Les Nuits de Nemaus, pour un voyage dans le temps dans les arènes romaines (projections d'images, ambiance sonore et lumineuse, spectacle vivant et équestre).

SEPTEMBRE

- Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.

OCTOBRE

- **Cérémonie d'accueil des étudiants internationaux** : la ville souhaite la bienvenue à tous les étudiants étrangers !
- **Fête de la science, dans les laboratoires de l'université.**

- Nîmes Métropole Jazz Festival, le jazz à Nîmes et dans son agglomération (tarifs réduits).

Pour en savoir plus, consultez le site de la Ville de Nîmes :

<http://www.nimes.fr> > Découvrir Nîmes > Événements incontournables



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*



LES CHOSES À SAVOIR

Nîmes Métropole :
255 000 habitants

Ville de Nîmes :
150 000 habitants

3^e ville de la Région Occitanie, après Toulouse et Montpellier

NÎMES, CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT DU GARD,
l'un des **13** départements qui forment
la grande Région Occitanie, de la
Méditerranée aux Pyrénées



16 000

étudiants à Nîmes
et dans le Gard

dont **5 300**

à l'Université de Nîmes qui
accueille 600 étudiants
internationaux de 70
nationalités différentes

Nîmes, **22** siècles d'histoire
300 jours d'ensoleillement par an

RÉGION OCCITANIE, **3^e** RÉGION D'ACCUEIL des étudiants
étrangers en France (plus de 34 000 étudiants internationaux)

Nîmes, CLASSÉE PARMIS LES VILLES DE FRANCE OÙ IL FAIT BON VIVRE
ET ÉTUDIER (palmarès du magazine L'Étudiant)

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernant tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :
<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/occitanie-552>

CAMPUS FRANCE MONTPELLIER

87 avenue Jacques Cartier, 34000 Montpellier - Station Place de l'Europe

Ouvert sur rendez-vous de 9h à 12h et de 14h à 15h30

Contact : montpellier@campusfrance.org

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org